

# La Méthode Gong Nota au Sénégal

S'il existe une méthode pour enseigner chacune des disciplines scolaires, il n'en demeure pas moins que l'écriture semble laissée en rade dans ce domaine.

Et pourtant c'est une lapalissade que de rappeler que l'écriture est une discipline transversale en étroit lien avec la lecture dont l'importance stratégique n'est plus à démontrer.

Une rapide revue des performances des élèves en écriture révèle des difficultés à l'échelle mondiale.

En Afrique ces difficultés liées à l'écriture viennent s'ajouter à celles qu'engendre l'utilisation d'une langue étrangère comme médium d'enseignement. D'où la nécessité de lever ces limites qui entravent les performances scolaires dans nos pays.



Devant

ce défi qui prend des proportions toujours plus alarmantes, un chercheur camerounais du nom de Moussa GONG NOTA a osé saisir le taureau par les cornes.

En effet ce chercheur chevronné, père de famille, fondateur d'un groupe scolaire et Directeur du cabinet CERIEF les Florès, au terme de plusieurs années d'études, de recherches et d'expérimentations couronnées de succès, a mis au point la Méthode d'Écriture Florès GONG NOYA (Quand l'écriture devient un jeu) .

Le cabinet CERIEF est un groupement d'intérêt spécialisé dans la recherche en éducation, l'ingénierie éducative, la formation et la sensibilisation de la population, le tout orienté vers une conscience de développement durable.

Parti en 2014 à Yaoundé participer à la facilitation d'un stage sur la gouvernance des associations, Monsieur Mame Ousmane DIENE, alors Délégué National à la Formation de Ceméa Sénégal, a eu le privilège de rencontrer Monsieur Moussa GONG NOTA et de visiter aussi bien le groupe scolaire Les Florès que le centre de recherche devenu aujourd'hui le CERIEF.

De retour au Sénégal, Monsieur DIENE, au nom de Ceméa Sénégal, soumet à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, un dossier de présentation de la Méthode d'écriture Florès GONG NOTA.

Après

une étude approfondie du dossier par ses services compétents,  
le  
ministère décide d'évaluer ces outils pédagogiques dont  
l'étude  
a révélé une certaine pertinence.

Ainsi, sous l'impulsion de Monsieur Joseph Pierre NDIAYE alors  
Directeur de Cabinet, le Ministère de l'Éducation, par le  
biais de l'Institut National d'Étude et d'Action pour le  
Développement de l'Éducation (INEADE), entreprend  
l'expérimentation de la Méthode Flores GONG NOTA dans un  
certain nombre d'établissements sur la base d'un protocole  
éprouvé.



Dans

ce cadre, le promoteur de la méthode a mis à disposition des  
manuels, un certain nombre d'outils et un appui institutionnel  
afin  
de contribuer à la mise en œuvre de cette initiative prise par  
le  
Ministère.

Il

s'y ajoute que, dans le but de constater de visu les résultats  
de

l'expérimentation et rencontrer les autorités sénégalaises impliquées, Monsieur Moussa GONG NATA a lui-même séjourné à Dakar du 12 au 26 avril 2019.

A cette occasion et sous la facilitation du Chargé de Mission de Ceméa Sénégal, il a tenu des séances de travail avec d'éminentes personnalités dont le Directeur de l'INEADE Monsieur Cheikhna LAM, en présence de l'équipe de recherche, Le Chef de la Radiotélévision Scolaire, Monsieur Massamba THIANE, le Directeur de Cabinet de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale et l'Honorable El Hadji Abdoulaye DIOP Makhtar, Grand Serigne de Dakar et Vice-Président de l'Assemblée Nationale.

Ces différentes personnalités ont félicité Monsieur Moussa GONG NOTA formulé des suggestions fort pertinentes pour la promotion et le développement de la méthode.

Il convient de noter que le processus enseignement/apprentissage de l'écriture selon la *Méthode Florès Gong Nota* comporte trois étapes méthodologiques essentielles qui sont :

- L'étape de la maîtrise du graphisme
- L'étape de la maîtrise des signes
- L'étape de la phase combinatoire.

Ces trois étapes définies comme « **le triangle de la Méthode**

**Florès** » sont indispensables pour une bonne maîtrise et pratique de la méthode. Le processus enseignement/apprentissage de la Méthode prend en compte aussi bien au niveau maternel que primaire. C'est pourquoi il se décline en deux pratiques méthodologiques différentes qui sont :

1. La méthodologie de l'apprentissage/enseignement de l'écriture à la **maternelle**.
2. La méthodologie de l'apprentissage/enseignement de l'écriture au **primaire**.

Sur

cette base, un certain nombre d'outils pédagogiques ludiques, testés et expérimentés avec succès accompagnent cette méthode.

Pour sa part, Ceméa Sénégal remercie l'ensemble des partenaires qui l'ont accompagné dans ce processus et renouvelle son engagement à contribuer au développement de l'éducation dans toutes ses dimensions.

Mame  
Ousmane DIENE

Chargé de Mission CEMEA Sénégal

[obdiene@gmail.com](mailto:obdiene@gmail.com)

---

# Les jeunes en action pour des élections apaisées au Bénin



C'est à la faveur du projet de renforcement de la participation citoyenne des jeunes par les mécanismes de la redevabilité que le Conseil des Activités Éducatives du Bénin (CAEB) s'est donné pour mission d'échanger avec les jeunes sur les dispositions des nouvelles lois électorales en prélude aux processus électoraux de 2019, 2020 et 2021 au Bénin.



## Financé

par la Maison de la Société Civile à travers la Coopération Suisse, ce projet porté par le CAEB se déroule dans les communes

d'Adjarra et de Sèmè-Podji dans l'Ouémé et dans les communes de Sakété et d'Adja-Ouèrè dans le Plateau.



## Conscient

que les jeunes béninois sont très peu informés des textes de la

République et qu'ils pourraient par ignorance tomber sous le coup

de la loi, le CAEB veut à travers son projet : « contribuer à l'amélioration de la

participation des jeunes (hommes et femmes) aux processus électoraux

au Bénin ». A cet effet, il s'est reposé sur l'Organe

Consultatif de la Jeunesse (OCJ) et les Cellules de Participation Citoyenne (CPC) pour s'assurer de la représentativité de toutes les catégories de jeunes. Plusieurs séances de formation et d'informations ont été organisées dans les communes au profit des jeunes identifiés.



De la question de droit à la participation à celle des principes de la redevabilité, les 1260 jeunes ciblés des communes d'Adjarra de Sèmè-Podji, de Sakété et d'Adja-Ouèrè ont aussi été entretenus sur les dispositions du nouveau code électoral et de la nouvelle charte des partis politiques en vigueur au Bénin.

Les différents échanges et débats au cours des communications ont démontré, l'intérêt des jeunes à s'imprégner des dispositions juridiques en matière d'élection au Bénin.

Il est à rappeler que ce projet s'inscrit dans le cadre de programme



du Fonds de de Soutien aux Initiatives de redevabilité (FoSIR)  
de la  
Coopération Suisse au Bénin.